



ÉDUCATION Brevet : le taux de réussite en baisse dans l'Aube **P.8, 9 ET 10**

QUAND L'EMPLOYEUR DÉNONCE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Depuis l'adoption de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, l'employeur doit désigner le salarié conducteur auteur d'infraction. Un vrai casse-tête. **P.2**



Excès de vitesse, non-port de ceinture, usage de téléphone... l'employeur doit dénoncer le salarié fautif sous peine de recevoir une amende salée. Photo Ludovic PETIOT

TROYES

L'adjoint au maire est-il intervenu en sa faveur ?

P.11

RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

Sur les traces de Vercingétorix à Alésia

P.57



**NOUVEAU
SHOW
ROOM
300 M²**

VÉRANDAS
FENÊTRES
PORTAILS

MB
fermeture
BIENUSURE BOIS PVC ALU
ISOLATION MOTORISATION MAQUILLAGE

MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU

49, rue du Capitaine Côte
COURTERANGES

06 63 49 54 26

PARC DE L'AUXOIS
PARC ANIMALIER & DE LOISIRS

1h45 de Troyes **PARC-AUXOIS.FR**
03 80 49 64 01 - 21350 ARNAY SOUS VITTEAUX